

**UNE ANNÉE PLUTÔT FAIBLE,  
Des captures surtout constituées de saumons de printemps.**

Le nombre de captures est de 1786 saumons en zone fluviale (c'est à dire en amont des estuaires), auxquelles il faut ajouter environ 720 captures dans l'estuaire de l'Adour et une quinzaine de prises dans l'estuaire de l'Aulne (Bretagne).

Pour les captures fluviales, ce score représente 73 % de la moyenne des 10 années précédentes. Seule la Basse - Normandie est au dessus de cette moyenne de référence, et le bassin Adour-Gaves l'approche (90 %) pour les captures aux lignes.

Bien que l'année 1999 ait été à peine supérieure à la saison précédente en nombre de captures (1711 en zone fluviale), le début de saison a mieux commencé grâce à de bonnes conditions de pêche, une montée de saumons de printemps sans doute pas exceptionnelle, mais en tous cas meilleure que celle de 1998 qui était la plus catastrophique de toute les années suivies dans le massif armoricain (depuis 1954 sur les cours d'eau finistériens). Nous verrons que les captures sont principalement composées de saumons de printemps dans toutes les régions.

**LES PLUS GROS POISSONS PAR RÉGIONS :**

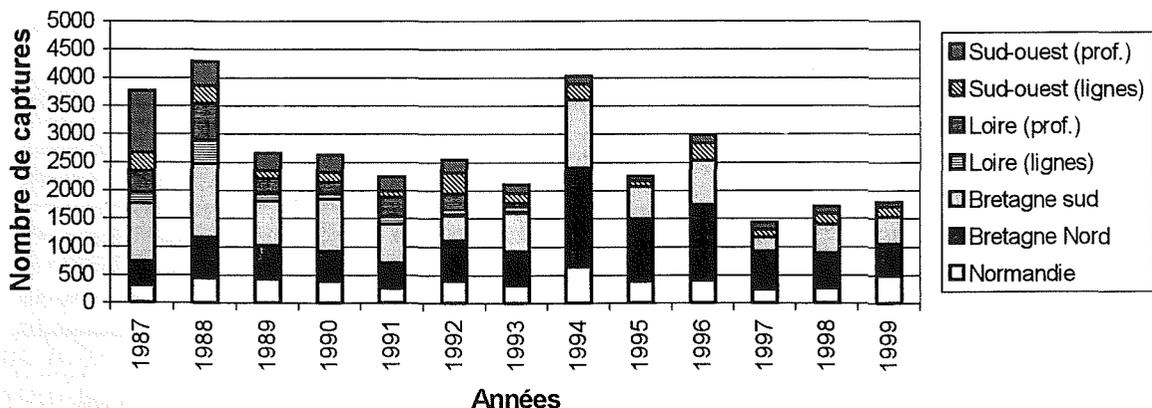
- un poisson de 8 kg pour une taille de 95 cm dans le Couesnon (Ille et Vilaine), et un de 6 kg 750 pour 90 cm dans l'Eillé (Morbihan),
- un saumon de 7 kg 620 pour une taille de 97 cm, et un de 9 kg 200 pour 92 cm dans le Gave d'Oloron.

Tous ces poissons sont des grands saumons de printemps (3 hivers de séjour marin), type de poisson rare dans le massif armoricain, plus courant sur les Gaves

**ANNÉE 1999**  
NOMBRE DE CAPTURES DE SAUMONS EN ZONE FLUVIALE

COURS D'EAU	AUX LIGNES	PROFESSIONNELLES
CANCHE + AUTHIE	10	
BRESLE	5	
ARQUES	5	
TOUQUES	10	
SIENNE	20	
SEE	220	
SELUNE	180	
COUESNON	30	
<b>Total Normandie</b>	<b>480</b>	
LEFF	7	
TRIEUX	90	
JAUDY - GUINDY	1	
LEGUER	52	
YAR	2	
<b>Total Côtes d'Armor</b>	<b>152</b>	
DOURON	45	
PENZE	30	
QUILLEC	1	
ABER-WRAC'H	3	
ELORN	80	
MIGNONNE	5	
CAMFROUT	5	
AULNE	250	
GOYEN	30	
JET	60	
STEIR	70	
ODET	60	
AVEN	50	
ELLE	120	
LAÏTA	1	
<b>Total Finistère</b>	<b>810</b>	
SCORFF	33	
BLAVET	50	
<b>Total Morbihan</b>	<b>83</b>	
<b>Total Bretagne</b>	<b>1045</b>	
Loire-Allier	Pêche interdite	
GAVE D'OLORON	168	
GAVE DE MAULEON	4	
NIVE	7	
ADOUR (Professionnels)		80
NIVELLE	2	
<b>Total Sud-Ouest</b>	<b>181</b>	
<b>Total France</b>	<b>1706</b>	<b>80</b>

**Nombre de captures de saumons en zone fluviale 1987-1999**



## SITUATION DANS LE SUD-OUEST

En 1999, des mesures réglementaires ont été mises en place sur proposition du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs ADOUR. Ces mesures qui visent à assurer la préservation d'un nombre de reproducteurs en accord avec la surface de zones de production disponible ont consisté en :

- L'arrêt total de la pêche aux filets en zone maritime et en zone fluviale du 7 juin au 21 juillet,
- La mise en place d'un quota de captures pour la pêche à la ligne de 180 saumons.

Le quota de 180 poissons a été atteint assez tôt et a entraîné une mesure de fermeture de la pêche le 14 juin (7 semaines avant la fermeture des années antérieures).

Les saumons de plusieurs hivers de mer printemps constituent 98 % des captures aux lignes et 93 % des captures aux filets.

Le comptage de frayères réalisé durant l'hiver 1999-2000 n'indique pas un nombre de nids de ponte supérieur aux années précédentes, mais ce comptage est soumis aux aléas hydrologiques, et les mesures mises en place en 1999 ont sans doute protégé d'abord les grilses chez qui la proportion de femelles est plus faible.

Les suivis des densités de juvéniles montrent des situations contrastées (excellent recrutement sur le bas du Gave d'Ossau, densités faibles sur le Saison et l'Aspe, maintien des densités sur le Gave d'Oloron mais recul sur la Nive. Compte tenu des observations réalisées, les prévisions de retour pour 2000 sont très mesurées en ce qui concerne les saumons de printemps.

## DANS LE MASSIF ARMORICAIN

Le début de saison a été plutôt encourageant grâce à de bonnes conditions de pêche. Le quota d'un seul saumon de printemps par pêcheur, mis en place pour protéger les saumons de printemps en Bretagne, a semblé inutile à bien des pêcheurs convaincus de l'abondance des remontées. Comparée à l'année précédente, la saison 1999 était certes meilleure, mais 1998 était la pire année que nous ayons connue pour les saumons de printemps, et les données dont nous disposons ne montrent pas d'amélioration si remarquable :

- moins d'une centaine de saumons de printemps remontés dans le Scorff (même ordre de grandeur que les années précédentes où la situation était déjà dégradée : voir tableau ci-après)

ANNEES	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Nombre de smolts produits		?	6206	3261	10628	4827	? (Crues)
Nombre de saumons de printemps montés		?	74	102	75	24	84
Nombre de castillons montés		694	908	654	467	527	260
Montée totale en nombre de poissons		?	982	756	542	551	344
Taux de réalisation de la dépose d'oeufs en fin de saison (objectif recherché : 950 000 oeufs)		169%	170%	145%	100%	90%	80%
Taux d'exploitation des castillons		6%	8%	14%	7%	13%	10%
Taux d'exploitation des saumons de printemps		?	15%	11%	11%	21%	8%
Densité moyenne de tacons 0+ sur les zones de production	9.8	17.6	11.8	31.6	29.6	8.9	8.6

RESULTATS OBSERVES SUR LA STATION DE CONTRÔLE DES MIGRATIONS DU MOULIN DES PRINCES (SCORFF)

- sur l'Oir (affluent de la Sélune, Basse-Normandie), on observe des montées dans lesquelles les saumons de printemps restent très minoritaires (moins de 10 %).

Pour autant, on observe un pourcentage de saumons de printemps dans les captures bien supérieur aux années précédentes : 70 % en Bretagne et 78 % en Basse-Normandie, contre respectivement 42 et 54 % en moyenne des cinq années précédentes. Les mesures de protection des saumons de printemps en Bretagne ont été mal suivies et ont eu bien peu d'effet !

Les retours observés ces deux dernières années ont montré une forte dégradation de la survie en mer : les taux de retour avaient été divisés par 2 pour les castillons revenus en 1998. Cette situation se confirme en 1999, et met les castillons, jusqu'à présent relativement abondants dans nos cours d'eau, dans une situation guère plus enviable que les saumons de printemps.

Conséquence : la dépose d'œufs qui était correcte de 1994 à 1996 chute notablement dans le Scorff pour se situer en 1998 et 1999 en dessous du seuil fixé pour la gestion optimale du stock .

Les suivis de juvéniles (tacons de l'année) indiquent pour 1999 une abondance généralement un peu meilleure que l'année précédente, mais restant en dessous des valeurs de 1996 et 1997 qui traduisaient de très bons recrutements.

INDICES D'ABONDANCE DE TACONS DE L'ANNEE SUR DIFFERENTS BASSINS BRETONS								
BASSIN	Nbre DE STATIONS	ANNEES						
		1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
COUESNON							13	15
LEFF	7					22	26	15
TRIEUX	20					29.0	26	32
JAUDY								23
LEGUER	19					49.0	15	24
DOURON							35	47
ELORN							18	21
AULNE	21					13.0	<1 (*)	10
ODET	16		30.4	40.4	66.5	53.4	15	40
SCORFF	45	9.8	17.5	11.8	31.6	29.6	8.9	9
BLAVET	12					23.7	7	14

(\*) sur l'Aulne, les prospections en 1998 ont été faites avant les opérations de repeuplement, ce qui explique le très faible indice

Les indications apportées par le suivi des stocks, ainsi que la persistance des faibles survies en mer donnent des espoirs modestes pour les retours de saumons des prochaines années.

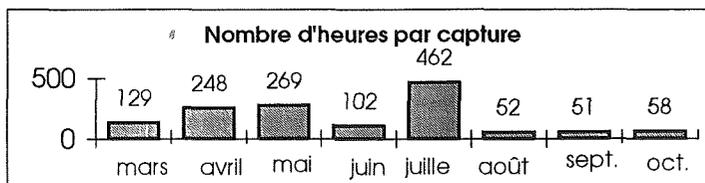
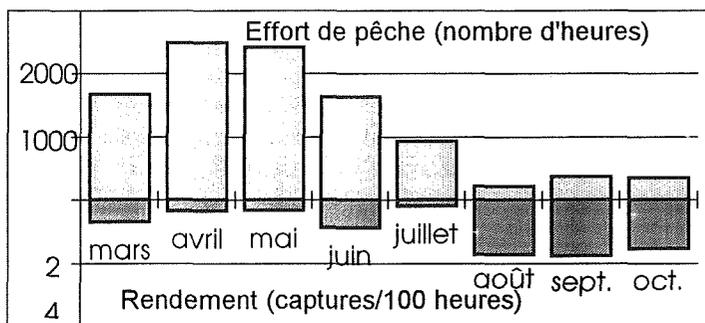
## LES CARNETS DE PÊCHE

La mise en place des carnets de pêche n'a pu être faite en 1998. Les données de 1999 complètent la série précédente 1995-1997.

Le nombre d'heures de pêche est très élevé en début de saison (mars à juin) pour diminuer fortement après juillet, bien que le rendement de la pêche s'améliore sensiblement :

- en moyenne 206 heures de pêche pour une capture de mars à mai

- seulement 99 heures pour une capture de juin à octobre, et même entre 50 et 60 heures d'août à septembre.



En 1999, comme en 1997, le rendement de la pêche est nettement plus faible que les années précédentes, où les captures étaient plus nombreuses (cf. tableau page suivante, trois dernières lignes). Il convient de poursuivre un tel suivi pour savoir si le rendement de la pêche peut constituer un indice utile de l'abondance des stocks.

**TABLEAU COMPARATIF  
DES RESULTATS  
DES CARNETS DE PÊCHE  
1995-1999**

ANNEE	1995	1996	1997	1999
Nombre de pêcheurs sollicités	207	199	201	200
Nombre de carnets exploitables	64	77	65	66
Nombre total de sorties	2573	3097	2171	2293
Nombre moyen de sorties par pêcheur	40	40	33	35
Effort de pêche total (heures)	11582	13114	9648	10046
Durée moyenne d'une sortie (heures)	4.5	4.2	4.4	4.4
Effort moyen par pêcheur (heures)	181	170	148	152
Effort maximal par pêcheur (heures)	644	525	513	553
% de pêcheurs ayant pratiqué plus de 300 heures	28	17	12	12
Nombre total de captures	144	181	70	67
Nombre moyen de captures par pêcheur	2.3	2.4	1.1	1.0
Nombre maximal de captures par pêcheur	18	12	11	6
Nombre maximal de captures par sortie	4	3	2	1
% de pêcheurs bredouilles	38	32	46	41
Nombre moyen d'heures par capture (ensemble de la saison)	80	72	165	150
Nombre d'heures par capture de mars à mai	139	91	232	206
Nombre d'heures par capture de juin à octobre	47	56	89	99

### **PECHE DU SAUMON EN 2000**

Pour la saison 2000, une taxe piscicole « salmonidés migrateurs » permet la pêche du saumon et de la truite de mer. Les Comités de Gestion des Poissons Migrateurs de Bretagne et Normandie ont demandé la distribution d'une seule bague à la fois.

Dans les Gaves, les mesures réglementaires appliquées en 1999 seront reconduites avec un recul de la date d'ouverture au 8 avril, pour apporter une meilleure protection des saumons de printemps et réduire les risques de fermeture anticipée.

Dans le Massif Armoricaïn, un TAC spécifique pour les saumons de printemps est mis en place pour limiter les prélèvements sur cette fraction du stock qui est à un niveau très bas (recommandation d'une diminution des pêcheries par le Conseil International pour l'Exploration de la Mer). A l'heure actuelle, cette fraction se trouve exploitée beaucoup plus fortement que les castillons. On a notamment observé une très forte proportion de saumons de printemps dans les captures en 1999.

### **NOUVELLES DE LA LOIRE**

En 1999, 515 saumons ont été comptabilisés à la station de contrôle de Vichy. C'est près du double de l'année précédente, et le meilleur résultat enregistré depuis la mise en service de la station de contrôle des migrations en 1996.

La dépose d'œufs potentiellement assurée par ces reproducteurs atteint 2,7 millions d'œufs (maximum précédent : 2,3 millions d'œufs en 1997). Les conditions hydrologiques semblent avoir favorisé la progression des migrateurs, et 130 saumons ont passé l'ascenseur de Poutès pour gagner le Haut-Allier.

Le saumon a également colonisé des affluents : au moins 30 saumons ont été repérés sur la Sioule, tandis que 9 poissons ont été capturés à Chateauponsac sur la Gartempe. Le potentiel de production du bassin a été estimé à 310 hectare de surface équivalente rivières-rapides (dont 240 sur l'Allier et ses affluents), ce qui correspond approximativement à la surface de production de l'ensemble des cours d'eau à saumons de Bretagne et Basse-Normandie.

13 000 smolts ont été dénombrés sur le site de contrôle du barrage de Poutès. Les conditions de débit semblent avoir été favorables à leur dévalaison jusqu'à la mer

Le programme de soutien des stocks se poursuit à partir de la pisciculture d'Augerolles, dans l'attente de la nouvelle structure d'élevage de Chanteuges, dont la construction se poursuit. Cet aménagement devrait être opérationnel fin 2000 – début 2001.